



**FICHE OPÉRATION 1C.2**

# STRUCTURATION DE LA FILIÈRE AB

**RÉSULTAT ATTENDU | 1**

Des systèmes agroécologiques viables sont techniquement validés et transférés et les freins au développement de l'agriculture biologique sont levés.

**ACTIVITÉ | 1C**

Filière agriculture biologique.

**OBJECTIFS**

Cette opération vise à apporter un soutien aux différents acteurs des maillons de la filière agriculture biologique avec une meilleure connaissance du marché et des solutions opérationnelles.

Le premier maillon de l'opération est l'appui à la certification AB selon la NOAB, qui est à ce jour délivrée majoritairement via des systèmes participatifs de garanties (SPG). Des initiatives pour une certification de groupe et par tiers émergent et doivent être accompagnées. L'opération vise, pour les productions certifiées obtenues, à proposer des solutions opérationnelles afin d'assurer la traçabilité tout au long de la chaîne de valeur. L'opération ambitionne de fournir des réponses et des solutions opérationnelles pour développer la production locale de produits bio en quatrième gamme, qui représente le préalable à leur utilisation par la restauration collective.

Cette opération a également pour objectif de proposer des dispositifs de soutiens publics qui soient compatibles avec les ressources financières des territoires. Pour finir, la mise en place d'un observatoire de l'agriculture biologique guidera les acteurs privés et publics de la filière et les aidera à orienter les différents politiques et programmes de développement de l'agriculture biologique.



**BUDGET**

**210 000 € (25 059 666 XPF)**

ACTION	TERRITOIRE					AVANCEMENT			
	NC	PF	WF	Ptc	Rég	ENGAGÉ	EN COURS	BIEN AVANCÉ	FINALISÉ
1C.2.1 Observatoire de l'agriculture biologique	■	■	■		■				
1C.2.2 Mise en œuvre de solutions opérationnelles pour assurer la traçabilité et la transformation des produits bio-locaux	■	■							
1C.2.3 Élaboration de propositions de soutiens publics au développement de l'agriculture biologique	■	■	■		■				
1C.2.4 Appui à la certification AB (groupe, tiers, SPG...)	■	■	■		■	■			



## CONTEXTE

### LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EST RELATIVEMENT RÉCENT SUR LES 3 PTOM ET DONC EN COURS DE STRUCTURATION.

Si la certification par SPG est opérationnelle en Polynésie Française et en Nouvelle-Calédonie, les deux associations qui en ont la charge doivent continuer à consolider leurs procédures internes, tout en évitant la complexification à outrance. À Wallis et Futuna, l'association Bio Uvéa mo Futuna s'est créé avec le projet d'aboutir prochainement aux premières certifications de groupe et/ou individuelles par tiers.

### Certains produits bio sont encore emballés dans du plastique pour assurer leur traçabilité

La valorisation du mode de production biologique qui représente une forme d'agriculture ayant un grand potentiel d'atténuation et d'adaptation aux



changements climatiques, repose sur une identification de ses produits jusqu'au consommateur final. Or, à ce jour, faute d'autres solutions, certains produits bio sont emballés dans du plastique pour assurer leur traçabilité, ce qui peut être considéré comme un non-sens. De même le manque de laboratoires adaptés ne permet pas encore la production de produits de quatrième gamme en bio, recherchés par les consommateurs et la restauration collective.

Enfin, les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans le soutien aux aides publiques, de nombreux exemples de par le monde, illustrent la très forte corrélation entre développement de l'AB et mise en place de soutiens incitatifs. Cependant, pour élaborer de tels dispositifs, les collectivités mais également les acteurs privés ont besoin de données économiques fiables sur cette filière pour investir.



## SYNTHÈSE

**A**vec sa croissance rapide ces 10 dernières années sur les PTOM, l'agriculture biologique doit, pour se généraliser, bénéficier de soutiens publics adaptés et être accessible via différents modes de certifications selon les besoins et projets

des agriculteurs (marché local, export...). Il est donc nécessaire de disposer de davantage de données valorisant les services rendus par ce mode d'agriculture, de renforcer la visibilité des produits certifiés tout en évitant les suremballages sources de pollutions plastiques par exemple.

## CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



**2 ASSOCIATIONS DE CERTIFICATION PAR SYSTÈME DE GARANTIE PARTICIPATIF (SPG) : BIO CALEDONIA EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET BIO FETIA EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



**125 PRODUCTEURS CERTIFIÉS BIO PASIFIKA PAR SPG EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET 294 EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**



## PERSPECTIVE

La traduction en français et la diffusion des supports de formation sur la certification groupée réalisés par la CPS (programme CIDP) permettra de mieux faire connaître son fonctionnement dans les PTOM.

Un appel d'offre sera lancé pour appuyer l'association Bio Calédonia à la mise en œuvre d'une opération pilote de certification de groupe (discussion en cours sur la vanille aux îles Loyauté).

Il est envisagé une mission du POETCom en Polynésie française, dès que les conditions sanitaires le permettront, pour appuyer la diversification des modes de certification.

Enfin, les procédures de certification biologique via le SPG vont être testées sur les fermes de démonstration à Wallis et Futuna afin de les adapter au contexte culturel de ces îles.



## AVANCEMENT DES ACTIONS

### OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (NC-PF-WF)

#### ACTION 1C.2.1

Les agriculteurs des fermes de démonstration en Nouvelle-Calédonie ont exprimé leur souhait de mieux valoriser les volets sociaux et environnementaux de leur travail réalisé sur les exploitations. Pour ce faire, ils ont sollicité le développement d'un projet pilote de comptabilité à triple capitaux (économique, humain et environnemental), qui permettra de mettre en lumière les contributions de leur exploitation en matière de résilience au changement climatique et d'augmentation de la biodiversité qui n'apparaissent pas dans une comptabilité analytique classique. Après deux appels d'offres infructueux, le cahier des charges est en cours de révision pour espérer des réponses plus adaptées au prochain semestre.



### MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS OPÉRATIONNELLES POUR ASSURER LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSFORMATION DES PRODUITS BIO LOCAUX (NC-PF)

#### ACTION 1C.2.2

Action non démarrée.

### ÉLABORATION DE PROPOSITIONS DE SOUTIENS PUBLICS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AB (NC-PF-WF)

#### ACTION 1C.2.3

Action non démarrée.





## APPUI À LA CERTIFICATION AB (GROUPE, TIERS, SPG...) (NC-PF-WF)

ACTION 1C.2.4

Certains acteurs de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie (Bio Calédonia, province des îles Loyauté) souhaitent pouvoir être accompagnés sur la diversification des modes de certification. La venue d'agents de la POETCom en 2020 a permis d'identifier la faisabilité des différentes options existantes et, avec un intérêt pour développer l'offre de certification de groupe qui existe dans de nombreux pays de la région et qui est reconnue par l'Union Européenne.

En Polynésie française, la DAG consulte les acteurs de la filière Monoï sur

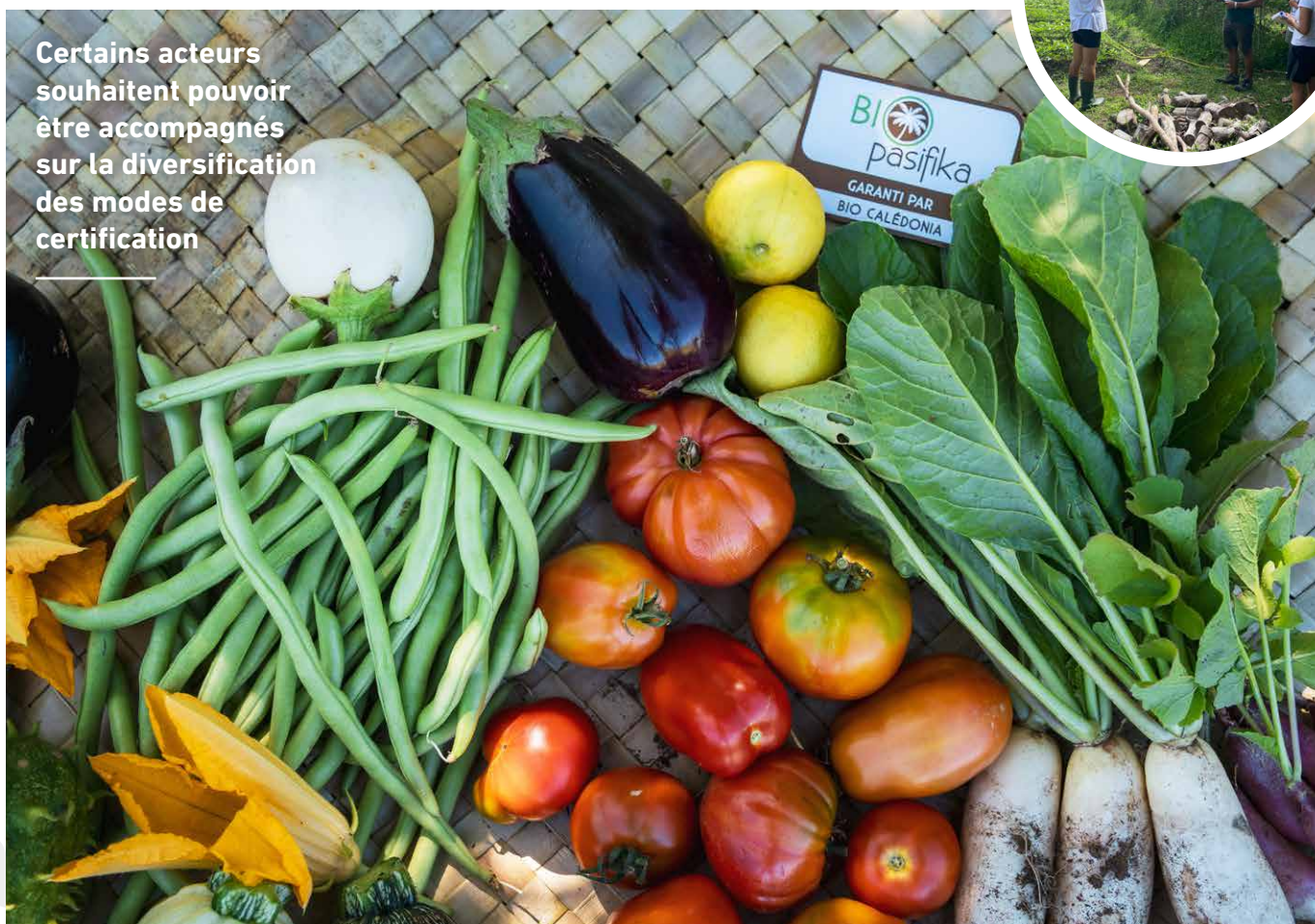
**L'offre de certification de groupe existe déjà dans de nombreux pays de la région et est reconnue par l'Union Européenne**

la pertinence et faisabilité d'une certification biologique. Un appui à cette certification, qui implique de certifier les cocoteraies sur les îles coralliennes (exigences de l'IGP), sera mené en lien avec les opérations relatives au cocotier de la programmation de PROTEGE.

À Wallis et Futuna, une mission de deux agents de la POETCom a permis de valider un plan d'action pour la mise en place de la certification biologique sur ce territoire. Si la certification par SPG représente un levier de vulgarisation et de développement de l'agriculture biologique, il existe des opportunités de certification par tiers pour des produits d'export à haute valeur ajoutée (huile de Tamanu par exemple).



**Certains acteurs souhaitent pouvoir être accompagnés sur la diversification des modes de certification**



**PROTEGE** PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES  
POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr